

SAINT JULIEN DE CIVRY

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 22 JANVIER 2021 A 20H30

Le Conseil Municipal s'est réuni à 20h30 sous la présidence de M. ROUX Didier, Maire.

Présents : Valérie AUPECLE - Serge BERTILLOT – Armand BRIGAUD – Delphine DUCERF - Jean-Marc DURY - Didier FENEON – Patrice MAILY – Magali MATHIEU – Valérie PILLOUX – Didier ROUX – Joëlle SAMPAIX

Procurations :

Absents :

Secrétaire de séance : Magali Mathieu

Date de convocation : lundi 18 janvier 2021

Date d'affichage : : lundi 18 janvier 2021

Lecture du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 11 décembre 2020, pas de remarque. Adopté à l'unanimité.

Délibérations :

1/ Ouverture des crédits pour l'investissement 2021 :

Le maire propose une ouverture de crédit d'investissement dans la limite du quart des crédits d'investissement inscrits au budget précédent.

10 Voix pour

Valérie AUPECLE arrive à 21h00.

2/ Demande de subvention dans le cadre de la DETR/DSIL POUR 2021 : agrandissement restaurant :

Didier ROUX, maire, explique que pour maintenir les services à la population et notamment le bar restaurant, il convient d'agrandir le bar restaurant avec la construction d'une véranda. Le coût de cette opération est estimé à 36 189 € HT.

Le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter le soutien financier de l'Etat dans le cadre de la DETR / DSIL 2021 et de demander 14 000 €.

11 Voix pour

3/ Demande de subvention dans le cadre de la DETR/DSIL POUR 2021 : réhabilitation du logement de la mairie :

Didier ROUX, maire, explique que pour développer l'offre locale en logements locatifs et permettre l'accroissement de la population, il convient de réhabiliter le logement de la mairie.

Le coût de cette opération est estimé à 101 704 €.

Le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter le soutien financier de l'Etat dans le cadre de la DETR/DSIL 2021 et de demander 40 000 €.

11 Voix pour

4/ Encaissement chèque remboursement sondage hydrotechnique :

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il a reçu un chèque de GROUPAMA de 3 456 €, en remboursement de l'étude de sol réalisée sur le site scolaire dans le cadre de la reconnaissance de catastrophe naturelle 2019.

11 Voix pour

5/ Contrat Groupe Risque Statutaire Agents des Collectivités Territoriales : MNT :

Dans le cadre de son contrat prévoyance maintien salaire assurance, la commune prend en charge la cotisation 2021 pour un montant de 734.30 € et autorise le maire à signer tous les documents s'y référant.

11 Voix pour

6/ Suppression d'un emploi 13h/35^{ème} :

Françoise FENEON fait valoir ses droits à la retraite le 27 janvier 2021 ayant atteint la limite d'âge au-delà duquel elle ne peut être maintenue en fonction. Son emploi pour le ménage des bâtiments communaux à raison de 13h par semaine est ainsi supprimé.

11 Voix pour

7/ Création d'un emploi 12h/35^{ème} :

Evelyne MARTINIERE remplacera Françoise FENEON pour le ménage des bâtiments communaux à compter du 25 janvier 2021. Par conséquent un emploi non titulaire à raison de 12h/semaine est créé.

Evelyne signera un CDD de 1 an.

11 Voix pour

8/ Convention fibre optique pour immeuble AB 44 :

La commune est gestionnaire d'un immeuble avec 4 locataires (site multiservice). Celui-ci se trouve dans une zone d'éligibilité pour déployer la fibre optique. Les coûts d'installation dans l'immeuble sont pris entièrement en charge par la société COVAGE.

Une convention doit être signée pour offrir aux résidents un accès à Très Haut Débit.

11 Voix pour

Clément SANLAVILLE présente son projet de construction d'une maison d'habitation sur la parcelle AB 110/111 au centre bourg.

Divers :

1/ Point sur le paiement des loyers :

L'état des loyers des locataires à fin janvier est présenté au conseil municipal.

2/ Départ d'un locataire :

Béatrice MASTIN a annoncé par téléphone qu'elle quitterait son logement. Monsieur le Maire attend son courrier.

2/ Demande de Thomas LORTON :

Thomas LORTON, les p'tits plats de Thomas, demande à louer l'appartement situé au-dessus du restaurant. Le conseil donne son accord. Le loyer sera revu en fonction de l'agrandissement avec la véranda.

4/ Cimetière : zéro phyto et columbarium :

Emilie Coët a effectué la gravure « Jardin du souvenir » sur la stèle au cimetière le mardi 19 janvier.

Un panneau va être installé à l'entrée du cimetière pour expliquer les difficultés mais aussi les avantages d'un entretien sans pesticide.

Le conseil approuve une demande de devis pour la mise en place d'un columbarium.

5/ Bus communal :

Louise AVIDOR est arrêtée depuis début janvier. La commune a donc loué un mini bus 9 places à Intermarché pour un coût de 250 euros par semaine.

Une étude est envisagée pour remplacer le bus communal qui demande le permis du transport en commun.

6/ Abattage des peupliers :

Le devis auprès de la société FORESTLAG a été accepté pour la somme de 3 000 €,

7/ Convention association amitiés juliénoises :

La commune a un engagement de louer 5 fois la salle par an. (Pour environ 1 000 €).

Avec la période COVID et l'utilisation moindre, il a été décidé de ramener exceptionnellement le nombre de location à 3 cette année (vœux en 2020, mise en place du conseil en mai 2020 et sème ton cirque en octobre 2020) pour un montant de 453.95 €.

8/ Population en vigueur au 1^{er} janvier 2021 :

La population totale légale est de 503 (489 population municipale + 14 comptée à part). C'est 2 habitants de plus par rapport à 2020.

9/ Demande d'un habitant :

Didier ROUX explique qu'il a reçu Monsieur Thierry CIUBA, nouveau propriétaire en Maringues qui souhaite acquérir le puits devant sa propriété. Le conseil diffère sa décision dans l'attente de l'avis des riverains susceptibles de l'utiliser.

10/ Rapport 2019 sur le Prix et la Qualité du Service Public DU Syndicat des Eaux du Brionnais :

Armand BRIGAUD fait un bref compte rendu. La consommation d'eau a augmenté notamment cet été, une augmentation du tarif est envisagée.

11/ Compte rendu de la visite de l'expert pour le bâtiment de la garderie :

Serge BERTILLOT et Didier ROUX ont reçu le vendredi 15 janvier l'expert assurance pour le bâtiment de la garderie suite à la reconnaissance de catastrophe naturelle 2019.

Des devis doivent être demandés pour l'agrafage des fissures, pour la reprise des enduits de façades, pour la reprise des sols PVC dans la salle périscolaire et pour l'injection dans le sol pour le stabiliser.

Le reste à charge de la commune serait une franchise de 10 % des travaux, soit environ 7 000 € HT d'après les premières informations.

12/ Compte rendu de la visite de la communauté de communes pour la micro crèche:

Valérie PILLOUX et Didier ROUX ont reçu ce vendredi 22 janvier Michel SERRIER, directeur général adjoint enfance à la communauté de communes Le Grand Charolais et Catherine CLERGUE, vice-présidente de la petite enfance pour les questionner sur le fait que les enfants périscolaires seraient refusés à la micro crèche, par manque de place.

Un effort a été demandé sur la gestion du planning afin d'accroître les disponibilités et de satisfaire au mieux les familles demandeuses.

Concernant le déplacement et le remplacement de la clôture, la Communauté de Communes prend en charge l'achat du matériel, et Florent participera à la pose.

13/ DRI pour carrefour Civry et Départementale Charolles La Clayette :

Didier ROUX et les adjoints rencontreront Monsieur MAURIN de la DRI le vendredi 29 janvier pour évoquer la dangerosité de ce carrefour.

14/ Réflexion sur les investissements 2021 :

Il est demandé de communiquer les investissements pour la mi-février.

15/ Dénomination des rues :

Le bon à tirer a été validé ce mardi 19 janvier pour :

- 328 plaques à 3 chiffres
- 60 plaques à 4 chiffres
- 124 panneaux de rues
- 8 plaques murales de rues
- 112 mâts

16/ Ecole :

La commission s'est réunie le samedi 19 décembre dernier pour évoquer la rentrée de septembre 2021.

Les prévisions d'effectifs sont de 58 élèves réparties en 2 classes (CP au CM2) à Saint Julien et 1 classe maternelle à Lugny.

Questions diverses :

1/ Contrat à Durée Déterminée :

Les contrats à durée déterminée (CDD) conclus à compter du 1^{er} janvier 2021 dans la fonction publique de l'État et les fonctions publiques territoriale et hospitalière auront droit à la prime de précarité en 2021.

2/ Médiagora : formation pour les membres de l'association :

Sur les 10 bénévoles, 7 sont nouveaux et ont besoin d'une formation sur le logiciel de gestion des bibliothèques. Le coût est de 840 euros TTC.

3/ Cadeau au personnel communal :

Les 9 agents de la commune ont reçu des chocolats de la municipalité pour les remercier de l'implication de chacun en cette année 2020 difficile.

La séance ordinaire du vendredi 22 janvier 2021 est levée à 00h15.

Prochaine réunion de Conseil Municipal à la salle de la Mairie:
Vendredi 26 février 2021 à 20h30

Didier ROUX

Valérie PILLOUX

Patrice MAILY

Serge BERTILLOT

Valérie AUPECLE

Armand BRIGAUD

Delphine DUCERF

Jean-Marc DURY

Didier FENEON

Magali MATHIEU

Joëlle SAMPAIX